

UFA PARC DE VILGENIS

80 rue de Versailles

91305 MASSY CEDEX

Tél. 01 41 40 07 95 - Fax 01 41 40 09 68

Courriel : cfa.enmouvement@ac-versailles.fr

Internet : <http://cfa-aem.com>



BTS ASSISTANT DE MANAGER par l'apprentissage



Définition du métier

Aider un responsable d'entreprise ou d'organisation dans son activité professionnelle.

L'assistant de manager exerce ses fonctions de nature relationnelle, organisationnelle et administrative dans tout type d'entreprise qui se développe et, échange dans un contexte national ou international.

Il travaille seul ou en équipe, en autonomie totale ou partielle.



Profil de la formation / Qualités requises

Les différents enseignements dispensés convergent vers un objectif commun qui est l'acquisition de capacités d'anticipation et d'initiative.

L'assistant de manager reçoit et émet beaucoup d'informations. Il devra donc maîtriser un bon niveau d'expression écrite et orale en langue française et dans deux langues étrangères lui permettant d'échanger sur des sujets concrets, abstraits ou techniques. La patience, la disponibilité et la discrétion sont des qualités indispensables à l'exercice de la fonction d'assistant de manager.



La formation

1350 heures de cours et TP réparties sur 2 ans de septembre de l'année **n** à juillet de l'année **n + 2** en alternance avec des périodes en entreprise.

Rythme de l'alternance : 2, 5 jours en entreprise, 2, 5 jours en centre de formation.



Insertion professionnelle

Les appellations les plus fréquentes sont assistant de direction, assistant d'équipe, assistant de ressources humaines, assistant commercial, etc.

Le parcours de l'assistant de manager évolue vers l'assistantat de cadres de haut niveau ou vers la spécialisation dans une fonction. Il peut conduire vers des emplois de cadre administratif.

LE PLAN DE FORMATION
Matières
Culture générale et expression
Langue vivante 1
Langue vivante 2
Economie Droit
Communication professionnelle en français Langue étrangère

Horaire hebdomadaire des enseignements

Disciplines	Heures
Culture générale et expression	
• en français	2 h
• en anglais	4 h
• en espagnol	2 h
Économie - Droit	4 h
Enseignement technologique	
Pôle F1 - F4	3 h
Pôle F2 - F3	3 h
Ateliers métiers	3 h
Total	21 h



Conditions de délivrance du diplôme

Diplôme national délivré après examen.



Poursuite d'études

Licences professionnelles.